# DOSSIER DE DÉCLARATION

# DÉCLARATION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT AUPRÈS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

### 1- Structure accueillant le programme

- Statut juridique : Établissement d'hospitalisation
- Raison Sociale : Centre Hospitalier Henri Laborit
- Adresse: 370 Avenue Jacques Coeur, 86000 Poitiers Cedex
- Si existence N° FINESS de l'entité juridique : 860780048
- N° SIREN : 268 600 020
- N° SIRET : 268 600 020 00013
- Représentant légal (Nom, Prénom, Fonction) : M. Christophe Verduzier, Directeur
- Mail représentant légal : direction.generale@ch-poitiers.fr
- Téléphone représentant légal : 05 49 44 58 09
- Lieu(x) de mise en oeuvre du programme (nom(s) et adresse(s)) :
   Centre d'Écoute, de Consultations et d'Activités Thérapeutiques (CECAT) : 17 All. de la Providence, 86000 Poitiers

#### 2. Le coordonnateur du programme

- NOM & PRÉNOM : Dr COUZINET Pierre-Henry
- Fonction ou qualification : Chef de service, pédiatre endocrinologue
- Adresse professionnelle: 17 All. de la Providence, 86000 Poitiers
- Mail coordinateur : p.couzinet@chhlpoitiers.fr
- Numéro de téléphone : 05 49 40 32 32
- Formation à la dispensation de l'ETP (intitulé, organisme, nombre d'heures) : Institut du thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage
- Formation à la coordination de l'ETP (intitulé, organisme, nombre d'heures) : Master
   2 Promotion de la Santé à l'ISPED de Bordeaux "coordonner un programme ETP"
   388h + 16 semaines de stage
- Le coordonnateur participe-t-il à des ateliers ? Oui

# <u>3- Composition de l'équipe intervenante dans le programme (y compris les patients intervenant)</u>

Membre de l'équipe NOM – PRENOM	Fonction ou activité professionnelle	Mode d'exercice professionnel (libéral, salarié)	Formation à la dispensation de l'ETP (intitulé, organisme, nombre d'heures)	
Broutard Theiss	Diététicienne	Salariée	Institut du Thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage	
De Carvalho Chloé	Professeur APA	Salariée	Institut du Thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage	
Touron Emma	Psychologue	Salariée	Institut du Thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage	
Léry Sarah	Médecin pédopsychiatre	Salariée	DU à l'IREPS "coordonner un programme ETP" 40h	
Magré Eléna	IDE	Salariée	Institut du Thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage	
Choullikh Inès	IDE	Salariée	Institut du Thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage	
Chaussat Pauline	Sophrologue	Libérale	Institut du Thermalisme, 40 heures + 1 journée de stage	
Couzinet Pierre-Henry	Médecin pédiatre endocrinologue	Salarié	Master 2 Promotion de la Santé, ISPED Bordeaux, 388h	

Ce programme accueillera, au maximum, **8 patients** atteints de troubles du comportements alimentaires et ayant une obésité sévère.

Le programme a été construit avec l'équipe médicale du centre hospitalier Henri Laborit, cette équipe participe à la mise en œuvre du programme.

## 4. Le programme

a. Intitulé l'intitulé du programme doit mentionner la pathologie prise en charge ) :

Programme d'ETP sur les comportements alimentaires qui engendrent une obésité.

b. À quelle(s) affection(s) de longue durée exonérant du ticket modérateur, (Liste ALD) ou asthme ou maladie(s) rare(s) ou obésité, ou encore à quel(s) problème(s) de santé considéré(s) comme prioritaire(s) au niveau régional, le programme s'adresse-t-il?

TCA (hyperphagie) et obésité

- c. Quels sont les objectifs de ce programme?
  - Comprendre sa pathologie
  - Décrypter ses émotions pour mieux les gérer
  - Découvrir d'autres manières de pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités
  - Connaître des techniques de relaxation
  - Apprendre à espacer les crises
- d. <u>Précisez le type d'offre ? (plusieurs réponses possibles)</u>

Offre initiale

e. Les patients bénéficiaires du programme :

#### i. Le profil des patients :

Le programme s'adresse à (plusieurs réponses possibles) : Adolescents

Est-il prévu d'associer l'entourage (parents, proches ...) du patient au programme ?

Si oui, précisez les modalités de participation des aidants (ateliers dédiés, participation aux ateliers destinés aux patients) :

Autre séance collective prévue pour l'entourage s'ils en ressentent le besoin.

#### ii. Les critères d'inclusion des patients dans les programmes :

Quels sont les critères d'inclusion des patients dans le programme (éléments de diagnostic, stade/niveau de gravité de la pathologie, aptitudes cognitives, âge...) ?

Les crises de boulimie se produisent en moyenne 1 fois par semaine pendant 3 mois. Sentiment de manque de contrôle sur l'alimentation

De plus, ≥ 3 des critères suivants doit être présent :

- Manger beaucoup plus rapidement que la normale
- Manger jusqu'à se sentir mal à l'aise
- Manger de grandes quantités de nourritures sans ressentir physiquement la faim
- Manger tout seul à cause de la honte
- Ressentir du dégoût, se sentir déprimé ou coupable d'avoir trop mangé

Obésité de stade 1

Groupes: 12 - 14 ans et 15 - 17 ans

#### iii. La file active du programme

Quelle est l'estimation du nombre de bénéficiaires potentiels du programme chaque année ? Environ 80 patients par an.

#### f. Les modalités d'organisation du programme d'ETP :

Quels sont la ou les modalité(s) de dispensation du programme (si mixte, cochez plusieurs réponses) ?

Autre : Hôpital de jour

Quelle organisation est mise en place pour optimiser le recrutement des bénéficiaires ? Infirmière scolaire, médecin traitant, psychologue

Une plaquette (brochure, dépliant...) d'information sur le programme est-elle disponible pour les bénéficiaires, les professionnels pouvant orienter un patient vers un programme ? Oui

Si oui, joindre un exemplaire

#### g. Le déroulé du programme ETP

#### i. Le bilan éducatif partagé (BEP):

Décrire succinctement les modalités de réalisation du BEP.

#### Cognitive:

- Connaissez-vous le trouble du comportement alimentaire que vous présentez ?

- Savez-vous ce qu'est l'obésité ?

#### Socio-culturelle:

- Êtes-vous scolarisé ? Comment vous y rendez-vous ?
- Vivez-vous chez vos parents?
- Avez-vous des frères et sœurs ? Quelle relation entretenez-vous avec ?

#### Motivationnelle:

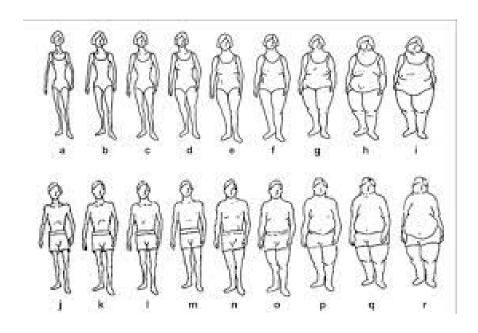
- Quelles sont vos passions ? vos loisirs ? vos sports ?
- Comment avez-vous connu le programme ? Qui vous a encouragé à participer à ce programme ?

#### Expérientielle :

- Connaissez-vous, dans votre entourage, une personne présentant les mêmes pathologies que vous ?
- Avez-vous déjà suivi un ou plusieurs régimes ?

#### Psychologie:

- Où pensez-vous vous situez ?
- Quelle relation entretenez-vous avec l'alimentation ?



Fournir un exemplaire du support utilisé pour le bilan éducatif partagé en pièce jointe. <u>ii. Le contenu des séances du programme :</u>

Intitulé de la séance ou atelier ou module	Socle ou Optionnell e ?	Compétences générales (auto-soins et/ou adaptation)	Compétences d'acquisitions visées	Séance individuelle ou collective	Durée moyen ne (en heures)	Mode d'animation de la séance (présentiel uniquement / à distanciel (e-ETP) / mixte)	Techniques pédagogiques (méthodes, outils)
Ne mange pas tes émotions !	Socle	Autosoins	Connaître sa pathologie	Collective	1h30	Présentiel	Présentation des patients à travers

							un jeu de rôle
							Blason sur l'hyperphagie
Vivons bien, mangeons mieux	Socle	Autosoins Adaptation	Connaître sa pathologie et savoir composer un repas équilibré	Collective	1h	Présentiel	Photolangage et pyramide alimentaire
Miroir, Miroir, ne me dis pas ce que je vaux	Socle	Adaptation	Pouvoir identifier des qualités sur l'apparence	Collective	1h	Présentiel	Courbe de Stunkard
Du temps pour soi	Socle	Autosoins Adaptation	Connaître le principe de l'activité physique adaptée et les méthodes de relaxation	Collective	1h	Présentiel	Exemples de mouvements réalisables avec une swiss ball  Utilisation d'applications de relaxation telles que "Cohérence cardiaque" et "Petit bambou"
La pleine conscience	Socle	Adaptation	Savoir écouter son corps	Collective	1h	Présentiel	Consommation de l'aliment considéré comme le plus problématique en pleine conscience
À toi de jouer !	Socie	Autosoins Adaptation	Savoir identifier le parcours réalisé et connaître des méthodes pour espacer les crises	Collective	1h30	Présentiel	Identification du parcours réalisé de chaque patient sur un paperboard (l'objectif étant qu'ils conservent cette fiche de progression)
							Métaplan avec 3 post-it par personne afin d'identifier leurs méthodes

# Présentation de l'atelier "Vivons bien, mangeons mieux !" (atelier 4) :

# But de l'atelier :

- 1- Le patient sera capable de se créer un programme sportif adapté à ses capacités.
- 2- Le patient sera capable d'acquérir des méthodes de relaxation.

## Moyens matériels :

- Salle avec moquette ou tapis de sport
- Swiss Ball
- Un téléphone
- Une enceinte
- Applications "Cohérence cardiaque" et "Petit Bambou"
- Etiquettes météo

Éducateurs: Sophrologue et éducateur APA

<u>Durée de l'atelier : 1h</u>

# **Introduction:**

- Saluer les patients et présentation des animateurs.
- Bienveillance, confidentialité, pas de téléphone.
- Demander de mettre les chevalets de noms des patients et faire le lien avec la séance précédente (ce qu'ils ont retenus).
- Présenter le sujet de la séance.

Objectif éducatif	Que fait l'éducateur	Que font les participants	Messages clés	Techniques / Outils éducatifs	Durée Qui ?
Objectif 1 : Le patient sera capable de se créer un	L'éducateur APA donne un exemple d'échauffement et	Ils effectuent les différents exercices et expriment	Activité physique adaptée	Séance collective en salle à l'aide de swiss ball	20 min Éducateur APA
programme	propose différents	leurs ressentis.	Dépassement		

sportif adapté à ses capacités.	exercices d'activité physique adaptée au groupe à l'aide des Swiss Ball. À la fin, des exercices d'étirements sont également proposés.		de soi Ressentis du corps et des muscles		Groupe de patients
Objectif 2: Le patient sera capable d'acquérir des méthodes de relaxation.	La sophrologue guide les patients à travers la séance, leur donne des conseils (exemple : application petit bambou)	Ils suivent les instructions de la sophrologue et se relaxent.	Relaxation Conseiller Apaisement Détente	Séance collective en musique	20 min Sophrologue Groupe de patients

# **Évaluation:**

Pourquoi?

Pour évaluer les ressentis des patients et identifier les éventuelles douleurs afin que l'éducateur APA puisse adapter la séance à chacun.

Pour évaluer l'anxiété du patient.

Pour évaluer l'efficacité du programme.

Pour qui?

Patients + équipe

Que faut-il évaluer ?

Les ressentis physiques et émotionnels des patients ainsi que leur motivation et leur anxiété. Leur réceptivité à la séance est également importante.

Comment s'y prendre?

Évaluation de la météo des patients grâce à différentes images + explications à l'oral s'ils le souhaitent.
Combien de temps y consacrer ?
10 min
Type d'évaluation :
Évaluation des ressentis, individuelle
Outils :
Vignettes météo
Déroulement :
5 minutes météo + 5 minutes synthèse avec fiche récapitulative
Moment : en fin d'atelier

# iii. Évaluation des compétences acquises par le patient :

Décrire succinctement les modalités d'évaluation des compétences acquises par le patient:

- Acquérir les compétences nécessaires pour mieux vivre avec sa pathologie.
- Etre capable de décrypter ses émotions pour mieux les gérer.
- Etre capable de se créer un programme sportif adapté à ses capacités.
- Acquérir des méthodes de relaxation.

L'évaluation sera faite sous forme de QCM sur Google Form afin de faciliter le traitement des résultats obtenus.

#### 5. Les coordinations internes et externes

Logiciel de compte rendu commun (MedTeam). Un compte rendu général sur l'atelier + un compte rendu pour chaque patient.

Courrier signé détaillant l'évolution du patient au cours des séances d'ETP.

Dispositif de suivi post-programme prévu : Suivant le ressenti du patient, il peut refaire un programme ETP et aura une consultation annuelle (offre de suivi régulier/renforcement).

#### 6. La confidentialité du programme

Logiciel protégé par l'hôpital, personnel médical tenu au secret professionnel, le patient signera à son entrée une feuille de consentement pour le programme et la transmission des données concernant sa pathologie.

#### 7. L'évaluation du programme

Évaluation basée sur les connaissances du patients, sur la réflexion (patients/coordinateurs) avec les axes d'amélioration proposés.

Évaluation quadriennale du programme basée sur les bilans des évaluations antérieures.

# 8. Le financement du programme

Décrivez brièvement les différentes sources de financement envisagées pour ce programme .

- Financement par l'ARS (FIR)
- Financement régional de la Nouvelle Aquitaine (appel à projet)

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES PRÉVUES AUX ARTICLES R. 1161-5 ET R. 1161-3 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Nom d	u coordonnate	ur : Docteur P.Couzinet
Intitulé	du programme	e:
Je	soussigné,	
atteste	sur l'honneur	que :

1. Le programme est conforme aux exigence prévues à l'article R. 1161-5 du code de la santé publique :

- 1° Le programme est conforme au cahier des charges mentionné à l'article L. 1161-2 du code de la santé publique.
- 2° Les obligations mentionnées aux articles L. 1161-1 et L. 1161-4 du code de la santé publique relatives aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre sont respectées : Article L. 1161-1 du code de la santé publique : « L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie. Elle n'est pas opposable au malade et ne peut conditionner le taux de remboursement de ses actes et des médicaments afférents à sa maladie.

Les compétences nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient sont déterminées par décret. Dans le cadre des programmes ou actions définis aux articles L. 1161-2 et L. 1161-3, tout contact direct entre un malade et son entourage et une entreprise se livrant à l'exploitation d'un médicament ou une personne responsable de la mise sur le marché d'un dispositif médical ou d'un dispositif médical de diagnostic in vitro est interdit.»

Article L. 1161-4 du code de la santé publique : « Les programmes ou actions définis aux articles L. 1161-2 et L. 1161-3 ne peuvent être ni élaborés ni mis en œuvre par des entreprises se livrant à l'exploitation d'un médicament, des personnes responsables de la mise sur le marché d'un dispositif médical ou d'un dispositif médical de diagnostic in vitro ou des entreprises proposant des prestations en lien avec la santé. Toutefois, ces entreprises et ces personnes peuvent prendre part aux actions ou programmes mentionnés aux articles L. 1161-2 et L. 1161-3, notamment pour leur financement, dès lors que des professionnels de santé et des associations mentionnées à l'article L. 1114-1 élaborent et mettent en œuvre ces programmes ou actions. »

- 3° La coordination du programme répond aux obligations définies à l'article R. 1161-3 du code de la santé publique :
- Article R. 1161-3 du code de la santé publique : « Les programmes d'éducation thérapeutique du patient mentionnés aux articles L. 1161-2 à L. 1161-4 sont coordonnés par un médecin, par un autre professionnel de santé ou par un représentant dûment mandaté d'une association de patients agréée au titre de l'article L. 1114-
- 1. Un programme doit être mis en œuvre par au moins deux professionnels de santé de professions différentes, régies par les dispositions des livres ler et II et des titres ler à VII du livre III de la quatrième partie. Lorsque le programme n'est pas coordonné par un médecin, l'un de ces deux professionnels de santé est un médecin. »
- 2. Les compétences des professionnels intervenant dans le cadre du programme sont conformes aux exigences prévues à l'article R. 1161-2 du code de la santé publique

Fait le Signature (s)